

LA FCPE, 1^{RE} ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

La FCPE est l'association des parents d'élèves de l'enseignement public la plus représentative. Elle compte plus de 280 000 adhérents, 55 000 élus dans les écoles, collèges, lycées. *Reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce à ses bénévoles.*

- La FCPE met au cœur de son projet éducatif la défense de l'école publique pour qu'elle demeure la priorité des pouvoirs publics
- Adhérer à la FCPE, c'est être accompagné, agir collectivement, se former, s'informer et échanger...

LA FCPE, UNE FÉDÉRATION UTILE

- | | | |
|---|---|---|
| <p>2019</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Face aux inquiétudes lors du bac 2019, la fédération met en place en urgence un standard téléphonique pour répondre aux questions des lycéens et de leurs parents. | <p>2018</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lancement de la plateforme de formation formationparentsfcpe.fr conçue par la FCPE. Elle est destinée à tous les parents pour mieux comprendre le fonctionnement du système éducatif. | <p>2016</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Obtention d'un véritable statut de parent délégué grâce à l'extension du congé de représentation aux parents n'exerçant pas d'activité professionnelle (décret 2016-1574). Ce congé s'applique aux parents élus siégeant dans les instances officielles (nationales, académiques ou départementales). ➤ Le droit d'accès de tous les enfants au service de restauration scolaire, que les parents travaillent ou non, est désormais inscrit au code de l'éducation. |
|---|---|---|

L'ASSURANCE SCOLAIRE EST INDISPENSABLE

Pourquoi la FCPE recommande exclusivement la MAE ? La MAE et la FCPE œuvrent depuis leur création à la défense et au rayonnement de l'enseignement public et de l'éducation laïque pour la réussite de tous les élèves. Organisations de l'économie sociale et solidaire, partenaires depuis 1991, elles partagent les mêmes valeurs de laïcité, de démocratie, de solidarité et d'égalité. La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, protège tous les enfants, quoi qu'il arrive, sans logique de profit.

Adhérer sur www.mae.fr

Les informations collectées font l'objet d'un traitement informatique par le CDPE et la fédération nationale. Vos informations sont à destination du CDPE, de la FCPE et du conseil local et sont conservées pendant 3 ans à l'issue de votre dernière année d'adhésion. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données, à caractère personnel, vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant ou demander leur modification. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre demande par courriel à informatique@fcpe.asso.fr



Agissez pour le recyclage des papiers avec la FCPE et Ecofolio



DEVENEZ UN PARENT FCPE!

Défendons nos enfants, fort comme on les aime.

La Revue des Parents

Tous les deux mois, une revue sur le système éducatif avec enquêtes, reportages, interviews et un encart départemental le cas échéant (5 numéros par an) 4€ pour les adhérents – 6€ pour les non-adhérents.



FCPE 16 - CDPE de la Charente

Conseil Départemental des Parents d'Élèves
14, rue Marcel Paul
16000 ANGOULÊME
Tél. 05 45 95 07 52 | fcpe.cdpe.16@orange.fr

POUR ADHÉRER 2 SOLUTIONS :

> PAR COURRIER

en renvoyant ce bulletin accompagné du règlement au conseil local ou à la FCPE départementale

> EN LIGNE

(adresse au recto)

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la FCPE ?
Cochez cette case :

Avez-vous déjà adhéré les années précédentes ?

OUI NON

Année scolaire 20 /20
Conseil local de

Madame Monsieur

NOM / PRÉNOM

Adresse

Code postal

Ville

Mobile

Téléphone

Courriel

NOM / PRÉNOM

Né(e) le

Établissement

Classe

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Né(e) le

Établissement

Classe

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Né(e) le

Établissement

Classe

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Né(e) le

Établissement

Classe

Commune de l'établissement

JE REJOINS LA FCPE

Adhésion principale annuelle

Retrêée 2020 16,50€

66 % déductible des impôts (sur 22,50 € si adhésion du second parent)

Adhésion

Versement de la part locale seulement 3,00€

Je suis déjà adhérent(e) principal(e) au conseil local de :

Abonnement à La Revue des Parents

(6 parutions/année) 4,00€

Adhésion du second parent 6,00€

Je souhaite être membre actif dans le même établissement scolaire

Don au CDPE Charente

ou au conseil local de :

66 % déductible des impôts

Total à régler _____ €

Date et signature

POUR ADHÉRER 2 SOLUTIONS :

> PAR COURRIER

en renvoyant ce bulletin accompagné du règlement au conseil local ou à la FCPE départementale

> EN LIGNE

(adresse au recto)

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la FCPE ?
Cochez cette case :

Avez-vous déjà adhéré les années précédentes ?

OUI NON

Année scolaire 20 /20
Conseil local de

Madame Monsieur

NOM / PRÉNOM

Adresse

Code postal

Ville

Mobile

Téléphone

Courriel

NOM / PRÉNOM

Né(e) le

Établissement

Classe

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Né(e) le

Établissement

Classe

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Né(e) le

Établissement

Classe

Commune de l'établissement

NOM / PRÉNOM

Né(e) le

Établissement

Classe

Commune de l'établissement

JE REJOINS LA FCPE

Adhésion principale annuelle

Retrêée 2020 16,50€

66 % déductible des impôts (sur 22,50 € si adhésion du second parent)

Adhésion

Versement de la part locale seulement 3,00€

Je suis déjà adhérent(e) principal(e) au conseil local de :

Abonnement à La Revue des Parents

(6 parutions/année) 4,00€

Adhésion du second parent 6,00€

Je souhaite être membre actif dans le même établissement scolaire

Don au CDPE Charente

ou au conseil local de :

66 % déductible des impôts

Total à régler _____ €

Date et signature

